



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 23 septembre 2025

Présents (26) : Marie-Françoise AUFRERE, Arnaud BEAUMONT, Helen Anne BEILBY-ORRIN, Léa BERTHET, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Alain BRISSE, Aude DE LA CONTE ERGMANN, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Brian MARIAUZOULS, Isabelle MICHALON, Augustin MINE, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Ruben RUGARD, Sorel SOARES FRANCA, Patrice TIJOUX, Monique TISSOT, Adama ZOUNGRANA.

Excusés (9) : Sarah BIAU (Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg), Christophe DEVILLE, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du Square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Laurence GRISARD, Romain HARDY, Patrick KERAVEC, Claudine MASSE, Élodie ZURCHER (Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg), Lydia ZYLBERSCHLAG.

Auditeurs libres (1) : Éric POINTDESSAULT

Mairie de Paris Centre (2) : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

En introduction de la réunion, l'équipe d'animation rappelle que ce Conseil de quartier se tient à titre exceptionnel un mardi mais indique que les prochaines réunions se tiendront des lundis.

Les coprésidents proposent aux nouveaux venus de se présenter.

Vœu du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier souhaite proposer un vœu concernant la protection du commerce dans le quartier Louvre-Opéra.

Les habitants sont partis du constat que le quartier Louvre-Opéra était touché par une problématique de mono-activité (restauration rapide, Bubble Tea, etc.) au détriment de la diversité du commerce, que cela engendre des nuisances (problématique des contenants utilisés par ces commerces générant des déchets en quantité importante, files d'attente sur les trottoirs, nuisances sonores liées aux regroupements de personnes...) et que cela engendre une diminution progressive des commerces de proximité tout en faisant disparaître la vie de quartier.

Un groupe de travail en coordination avec l'équipe municipale et Amina BOURI s'est chargé de rédiger le vœu.

Le vœu vise à protéger le commerce dans quelques rues du quartier, notamment les rues des Petits-Champs, Richelieu et Sainte-Anne, en proposant leur classement au titre de la protection particulière du commerce artisanal de proximité (zone violette du PLU).

L'équipe d'animation explique que ce type de protection permet de maintenir un certain équilibre ; cependant, il est imparfait car, si dans un bail le type de commerce n'est pas précisé ou si plusieurs types de commerces sont autorisés, alors il ne sera pas possible de s'opposer au changement de destination de ce commerce.

Un tel classement pourrait aider à maintenir des commerces du quotidien dans le quartier Louvre-Opéra qui en manque.

Les habitants craignent que la mise en place de la ZTL et les restrictions de circulation dans le Centre de Paris accélèrent encore la disparition des artisans et des commerces du quotidien restant dans le quartier.

Point de situation sur les Trilib', les modules textiles, les poubelles et les hubs de tri

Le Trilib' de la rue du Bouloï a été déposé à la suite de plaintes et de signalements, sa réinstallation n'est pas prévue avant la prochaine mandature.

Le Trilib' de la rue Rameau sera remis en place mi-novembre.

Les poubelles à verre de l'avenue de l'Opéra et à l'angle des rues Croix-des-Petits-Champs et du Colonel Driant ont été retirées sans information préalable.

Concernant les poubelles de rue, les habitants font le constat que leur diminution a permis de faire baisser le nombre de déchets dans le secteur par rapport à certaines poubelles qui débordaient auparavant.

Arceaux vélo et vélo en free-floating

Un certain nombre d'arceaux vélos demandés par le Conseil de quartier ont bien été pris en compte, cependant quelques-uns n'ont pas été installés. C'est notamment le cas rue Notre-Dame-des-Victoires et rue Paul Lelong. La rue Notre-Dame-des-Victoires au nord de la rue Réaumur doit notamment accueillir les bornes pour véhicules électriques qui se trouvaient initialement rue du 4 septembre.

Concernant les vélos en free-floating, seuls 3 opérateurs sont autorisés à déployer des vélos.

Un plafonnement du nombre de vélos est prévu comme suit :

- 3 000 cycles autorisés en période normale
- 6 000 s'ils sont loués au moins 4 fois par jour
- 7 500 lors des pics d'activité

Cette nouvelle règle représente une réduction de l'offre de vélos en libre-service à Paris puisqu'actuellement elle se compose donc de 20 000 Vélib' et de 18 000 vélos en free-floating.

Chantier Ventadour

Une newsletter a été mise en place pour suivre l'évolution de ce chantier. Une présentation a également eu lieu sur le site rue Dalayrac. Une visite du chantier se tiendra le 15 octobre à 11h.

Actuellement, les travaux sont en phase de curage et d'évacuation des gravats. Les habitants sont inquiets des probables vibrations qui pourraient abîmer les immeubles environnants lors de la phase de démolition. Ils ne sont pas rassurés par le fait que lors de la réunion animée par la Banque de France, l'opérateur des travaux n'a pas été clair sur le sujet, indiquant simplement qu'il ne pouvait aborder ce sujet à ce stade étant donné que l'entreprise en charge des démolitions n'avait pas encore été sélectionnée.

L'Hôtel du Timbre va être totalement réhabilité. Les habitants souhaiteraient avoir des infos sur son devenir et sa rénovation comme c'est le cas avec l'immeuble Ventadour.

Embellir Votre Quartier

La mairie est actuellement en train d'étudier les projets ; cependant, en raison de la période de réserve électorale, il ne sera probablement pas possible de présenter les projets sélectionnés. La Mairie étudie l'opportunité d'organiser une réunion de restitution des projets et des potentiels dans la zone concernée.

Le projet concernant la place Gaillon est décalé à la prochaine mandature.

Projets :

Visite du Conseil Constitutionnel: plusieurs conférenciers sont intéressés ; cependant, aucun d'entre eux ne souhaite être payé par mandat administratif. Le Conseil de quartier contactera d'autres conférenciers qui accepteraient de travailler avec des mandats administratifs.

Visite de la comédie Française: le théâtre est actuellement en chantier. Le Conseil de quartier va se renseigner afin de voir si une visite du chantier est possible.

Visite de l'Opéra-Comique : possibilité d'organiser une visite gratuite.

Dates des prochaines réunions

Les prochaines réunions du Conseil de quartier se tiendront aux dates suivantes :

- Lundi 13 octobre 2025
- Lundi 17 novembre 2025
- Lundi 15 décembre 2025
- Lundi 12 janvier 2026

Questions et signalements de la précédente réunion

Suite à l'intervention de la Police Municipale en Conseil de quartier Louvre-Opéra en date du 30 juin 2025, en présence du référent de quartier de police municipale et de prévention, au cours duquel avait été demandé de pouvoir remonter 3 signalements par mois, identifiés localement par les habitants du quartier et jugés prioritaires par le Conseil de quartier, la Police Municipale informe le Conseil qu'elle ne retient pas cette proposition. Le Conseil de quartier exprime clairement son mécontentement suite à cette décision annoncée 3 mois plus tard. Le Conseil de quartier rappelle qu'il a été invité à contribuer à un atelier le 12/12/2024, puis à une rencontre citoyenne : "Quelle Police Municipale dans la ville du quart d'heure ?" le 8/02/2025, afin que l'action de la Police Municipale soit mieux reconnue par les habitants. Ce refus de prendre en compte les demandes prioritaires (1), très souvent de type incivilités (telles que les comportements abusifs de certains commerces - nuisances sonores, l'occupation anarchique de l'espace public : autocars de tourisme, tuks-tuks voire points de deal), explique que l'action de la Police municipale ne soit pas jugée efficace et protectrice des habitants de Paris Centre. Pour autant, les membres du Conseil continuent de déclarer dans DMR ou via le formulaire SOLEN les problèmes d'incivilités récurrents constatés, sans observer d'amélioration notable.

(1) Le Conseil de quartier Louvre-Opéra avait contribué activement au GPO depuis 2023 pour informer les polices nationale et municipale des problèmes majeurs rencontrés par les habitants et acteurs du quartier sans que leurs demandes n'aient fait l'objet d'un retour circonstancié par ces polices. D'ailleurs, le GPO a cessé depuis 1 an d'inviter le Conseil de quartier.

Questions

*Place du Marché Saint-Honoré : Quels sont les usages des **5 niveaux du parking** Indigo ? Les stations de recharge électrique mises en place seront-elles accessibles uniquement aux salariés de JP Morgan ? Un tarif résidents sera-t-il mis en place par le gestionnaire du parking ?*

Les usages du parking n'évoluent pas avec cette opération immobilière. Le permis de construire ne concerne pas le parking. Sur 2 niveaux, une zone est réservée à la Société Immobilière du Marché Saint-Honoré, comme précédemment.

Si des bornes de recharge électriques sont installées dans le parking Indigo, elles sont à priori disponibles pour tous les usagers du parking.

De même, un tarif résident est proposé dans tous les parkings concédés de la Ville. Il appartient à Indigo de préciser ces tarifs.

Place du Marché Saint-Honoré : Quel est le devenir de l'ex-commissariat ?

Ce local continue d'appartenir à la ville de Paris et ne fait pas partie du projet architectural en cours. Des réflexions sont en cours à ce sujet.

Les locaux de stockage de marchandises qui alimentent notamment les restaurants sont-ils autorisés (par exemple au 13 rue Rameau et au 2 rue Cherubini) ? Comment sont-ils encadrés ?

L'utilisation d'un local en tant qu'entrepôt par un restaurant voisin, dès lors qu'il est distinct de l'établissement principal, constitue un changement d'usage soumis à autorisation du local utilisé et doit respecter les règles du PLU. Cela s'apparente à un entrepôt satellite. Un entrepôt peut être interdit selon la zone. En l'absence d'autorisation ou en cas de non-conformité au PLU, la Ville peut engager une procédure de mise en demeure, voire de fermeture.

La Mairie transmet ces deux adresses à la direction de l'urbanisme pour faire constater les mésusages de ces locaux.

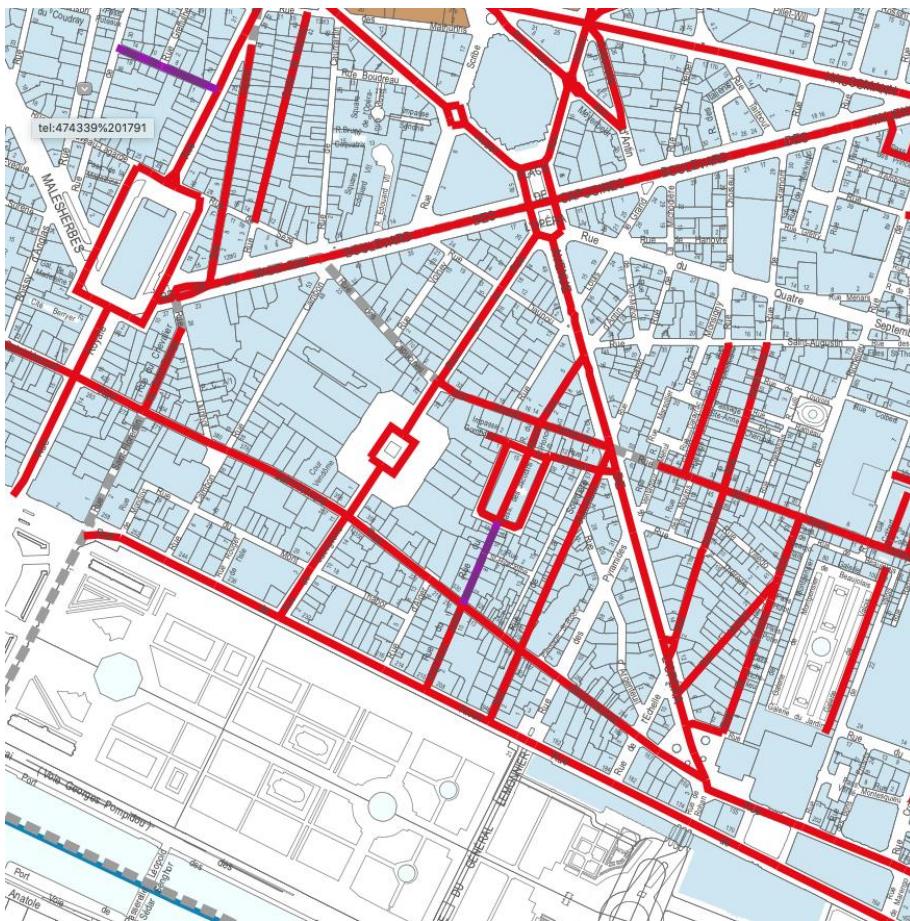
Signalements :

La boucherie située au 6 rue du Marché Saint-Honoré est sur le point d'être vendue compte tenu des difficultés d'accès et de livraison ; cette rue bénéficie d'une protection particulière du commerce artisanal de proximité (couleur mauve sur la carte de Protection du Commerce ci-après issue du PLU). Comment cette protection est-elle mise en œuvre en cas de fermeture de la boucherie ?

La protection particulière du commerce artisanal de proximité interdit de transformer un local artisanal en toute autre activité, même en commerce ou en restauration, afin de préserver les métiers manuels de proximité en rez-de-chaussée.

Une boucherie entre dans le champ de la protection particulière du commerce artisanal de proximité, car elle relève à la fois de l'artisanat alimentaire et du commerce de détail. Cela signifie qu'un local occupé par une boucherie ne peut pas être transformé en une autre activité, dans une rue bénéficiant de cette protection.

En cas de fermeture, il peut uniquement être repris par une autre activité artisanale de proximité (ex. : boulanger, poissonnier, fromager, cordonnier...). Elles impliquent toutes un savoir-faire artisanal et un accueil en boutique.



La poissonnerie L'Écume St Honoré qui jouxte la boucherie a fermé ; de gros travaux sont en cours (voir photo en pièce jointe), sans aucun affichage sur la devanture précisant la demande d'autorisation, le permis de construire, l'éventuel repreneur, de façon à préserver un équilibre commercial fragile, notamment le commerce de proximité.

Aucune demande d'urbanisme n'a été déposée à cette adresse. Comme elle est sur la même rue que le commerce précédent, elle est protégée au même titre.

Néanmoins, une précision est apportée en séance par l'équipe d'animation, à savoir que se juxtaposent deux ordres juridiques : celui de la Ville d'une part et celui du droit commercial de l'autre. Si dans le bail sont autorisées des activités de restauration, l'exploitant du commerce peut légitimement céder son droit au bail à un repreneur pour un projet de restauration. En outre, si le poissonnier a pris sa retraite, il peut d'autant plus le faire que c'est prévu par la loi Pinel ; c'est considéré comme une compensation au faible niveau de retraite des commerçants.

*Un habitant signale les **nuisances sonores** répétées et nocturnes en provenance de l'établissement Hollywood Savoy au 44 rue Notre-Dame-des-Victoires, ainsi que la privatisation du trottoir*

Ce signalement a été transmis à la police municipale afin que des passages puissent être intégrés selon les priorités de son plan de charge particulièrement important en cette période estivale.

Complément d'informations sur des questions précédemment posées :

Une visite de l'Académie des Langues est-elle toujours prévue ?

La Mairie est toujours favorable à la tenue de cette visite et travaille à son montage pour qu'elle se tienne d'ici la fin de l'année.

La placette autour du métro Quatre Septembre, suite au retrait de la terrasse de la Trama, a besoin d'un nettoyage approfondi ; ce nettoyage est-il planifié ?

L'opération de nettoyage approfondi a eu lieu au tout début du mois de juin, cette place a donc bien été nettoyée.

Quelles sont les modalités d'enregistrement et d'accès à la ZTL ?

La Mairie n'a pas plus de précision à apporter à ce stade. Quelques arbitrages restent à prendre au plus haut niveau.

Questions pour la prochaine réunion

Nouvelles questions :

- Quelles sont les règles qui régulent la transformation de commerces dans le cadre d'une rue bénéficiant de la plus haute protection des commerces (couleur mauve), en fonction de leur typologie (numismate, boucherie, poissonnerie, pharmacie, traiteur, mercerie, librairie, ...) ?
- Quel est le devenir du Passage des Princes rue de Richelieu ? Typologie des commerces ? Servitude de passage ?
- Quelle stratégie concernant le devenir des poubelles de rue, Trilib', hubs de tri, ... dans le quartier Louvre Opéra (défaut de communication) ? Existe-t-il une carte interactive à jour localisant les différents dispositifs de tri ?

Signalements :

- Est-il prévu que le Cocci Market situé au 39 rue Coquillière soit transformé en hôtel de luxe ? Si oui, existe-t-il un PC qui trace cette transformation ?
- L'Hôtel du Timbre rue de la Banque subit une réhabilitation d'envergure. Existe-t-il un PC qui détaille l'objet de cette réhabilitation ? Quel est le devenir du l'Hôtel du Timbre ?
- Quid du réseau de téléphonie, actuellement dégradé, suite au retrait de l'antenne relais (Orange) au 61 rue de Richelieu ? Où et à quelle échéance est supposée être remise en place l'antenne relais ?

Anciennes questions nécessitant un complément de réponse :

- Retours suite au signalement de locaux de stockage de marchandises qui alimentent les restaurants, notamment au 13 rue Rameau et au 2 rue Cherubini
- Quelles sont les modalités d'enregistrement et d'accès à la ZTL ?
- Quand l'appel à idées annoncé lors de la présentation du projet le 29 mars 2023 pour définir la typologie des commerces au pied de l'immeuble de Ricardo Bofill sera-t-il lancé ?
- Quid de la mise à jour du tableau de suivi partagé des questions et signalements présenté et commenté par les Conseillers le 24 juin 2024 ?

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>
<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>
<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>
- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :
https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU:
<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :
<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>
- ✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de lancement « Embellir votre quartier » pour le quartier Louvre - Halles - Montorgueil :
https://cdn.paris.fr/paris/2025/04/08/2025-04-08_reunion-publique-de-lancement-des-concertations_evq3-chatelet-louvre_vf_compresso-ok-5vx8.pdf
- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf
- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :
<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/information/?disjunctive.typologie&disjunctive.arrondissement>

✓ Carte interactive des chantiers :
<https://www.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce26>

✓ Lien vers le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (B.A.N.P.) :
<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800?#nuisances-olfactives-d-origine-professionnelle>